

Fiche de poste : Infirmier(e) Anesthésiste (IADE)

Date d'application :
Juillet 2004
Version 05 – 12/03/2018
Réf. : DSIRMT/PF/MJS

*Direction des Soins Infirmiers, de Rééducation et
Médico-Techniques*

*Quotité de travail : 100%
Validation : Ph. FAUGERON*

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

Coordonnateur général des soins : **Philippe FAUGERON**

Cadre Supérieur de Santé : **M. DELPY**

Cadre de Santé : **C. PERPINAN**

IDENTIFICATION DU POSTE:

- POLE Chirurgie
 - Service : Anesthésie

CADRE REGLEMENTAIRE :

Exercice de la fonction conforme au décret 2004 - 802 du 29 juillet 2004 relatif aux actes professionnels et à l'exercice de la profession d'infirmier et extrait du code de la santé publique.

PRESENTATION DE L'UNITE

BLOC OPERATOIRE pluri-disciplinaire : 2ème étage.

9 salles d'intervention dont 6 salles iso 5, 1 salle d'activité obstétricale de césarienne, 3 salles polyvalentes, 2 salles d'activités endoscopiques (+1 une salle hybride accouchement/césarienne).

MISSIONS DU POSTE

Ses missions regroupent les activités en rapport avec les soins infirmiers en secteur d'anesthésiologie.

L'IADE assure en collaboration avec le médecin anesthésiste réanimateur les techniques d'anesthésie générale et loco-régionale et à la surveillance des patients anesthésiés

ACTIVITES :

Activité de l'IADE au Bloc Opératoire :

- Préparer le site d'anesthésie dont il est responsable :
 - Contrôle des équipements ;
 - Validation de la feuille d'ouverture de la salle d'opération ;
 - Préparation du matériel et des médicaments nécessaires à l'anesthésie selon le protocole défini avec le médecin Anesthésiste Réanimateur (MAR) ;
 - Réalisation de fiche de suivi journalier de la balance des stupéfiants au bloc opératoire ;
- Accueillir le patient au bloc opératoire :
 - Contrôle de son identité, contrôle du type d'intervention qu'il doit subir, veille au confort physique et psychologique du patient, réponse aux interrogations ;
 - Vérification de la concordance des informations données par le patient avec celles de son dossier ;
 - Vérification du dossier du patient, participation aux contrôles de la check-list.
- Réaliser l'induction anesthésique sur décision et protocole du MAR :
 - Surveillance et l'entretien de l'anesthésie ;
 - Prévenir le MAR de toute anomalie ;
 - Renseigne le dossier d'anesthésie
- Participer à l'aide à la réalisation d'anesthésie locorégionale ; Réinjections dans les dispositifs d'anesthésie locorégionale ;
- Réapprovisionner le chariot d'anesthésie ;
- Reconstituer les unités de travail ;
- Encadrer et former les stagiaires, les nouveaux agents et les personnels placés sous sa responsabilité ;
- Assurer la veille professionnelle ;
- Participer aux groupes de travail visant à l'amélioration des pratiques professionnelles et l'organisation des soins ;
- Gérer le stock des DM d'anesthésie ;
- Contrôler les chariots d'anesthésie pour activités spécifiques (pédiatrie, hyperthermie maligne...);
- Assurer la maintenance préventive des équipements d'anesthésie en collaboration avec le personnel biomédical ;
- Réaliser les commandes de matériel à renouveler ;

Activité de l'IADE en Salle de Surveillance Post Interventionnelle :

- Participer à l'installation de l'opéré ;
- Actes relevant des techniques d'anesthésie ;
- Accompagner du patient ;
- Effectuer des transmissions détaillées ;
- Contrôler, avant départ, les paramètres respiratoires et hémodynamiques du patient, renseignement du score d'Aldrete ;
- Réaliser l'ensemble des soins infirmiers requis par les patients ;
- Faire appel au MAR responsable de l'anesthésie ou au MAR de garde s'il rencontre un problème.

Activité de l'IADE de Garde :

- Réaliser les anesthésies des patients programmés ;
- Réaliser les anesthésies des patients dans le cadre de l'urgence H 24 ;
- Effectuer les interventions dans les services de soins si expertise nécessaire et sous réserve de disponibilité ;

QUALITES ET COMPETENCES REQUISES

- Vigilance et capacité d'adaptation face aux différentes situations ;
- Sens des responsabilités ;
- Respect des procédures et protocoles en vigueur ;
- Sens du travail en équipe ;
- Rigueur et disponibilité ;
- Connaissances dans la ou les discipline(s) souhaitée(s) et aptitudes à les réactualiser ;
- Esprit d'initiative dans le respect du domaine de compétence ;
- Remise en question ;
- Maîtrise des attitudes relationnelles ;
- Discrétion et respect du secret professionnel ;
- Parfaite maîtrise des gestes d'urgence ;

CONDITIONS DE TRAVAIL DU POSTE

- **Horaires :**
 - Garde de 24 heures : 8h-8H
 - 8h-16h, 12h02/20h00, 8h-15h38, 9h-17h58, 8h-17h58.
- Base annuelle de travail 100 % : de 1561 H à 1582 H de travail/an selon le nombre de dimanches et fériés travaillés